

**CONSEIL COMMUNAL  
AUBONNE**

**Séance du mardi 21 janvier 2014**

**20h15**

<u>Président</u>	M. Charles Gabella
<u>Secrétaire</u>	Mme Rose-Marie Regidor
<u>Scrutatrices</u>	Mme Catherine Milhaud Mme Evelyne Lenoble

47 Conseillers répondent à l'appel.

Sont absents et se sont fait excuser :

Mmes Denise Imesch, Catherine Aellen, MM. Olivier Gétaz, Philippe Rossier, Serge Thorimbert, Daniel Favre, Sébastien Nyitrai.

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance en invoquant la bénédiction divine sur les travaux de l'assemblée.

Le président annonce des modifications à l'ordre du jour. Les points 4 et 7 sont supprimés. Les commissions ne rapporteront pas ce soir sur le préavis 16/13 – Construction d'un complexe scolaire "Cœur du Chêne" qui, selon M. le Syndic, nécessite des adaptations importantes. Le préavis 2/14 – Rénovation de l'Hôtel de Ville – sera déposé lors d'un prochain Conseil communal. En outre, un nouveau préavis est déposé ce soir, le No 3/14 – Externalisation de l'infrastructure informatique communale (point 6).

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

**1. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 novembre 2013**

Le procès-verbal de la séance du 26 novembre 2013 est adopté sans modification (1 abstention).

**2. Assermentation**

Suite à la démission de M. Patrice Ansermet, le bureau a fait appel au prochain des viennent-ensuite, M. Nicolas Pulfer.

Les scrutatrices introduisent M. Nicolas Pulfer. Le président procède à son assermentation. Il lui souhaite la bienvenue et du plaisir dans l'accomplissement de sa tâche de Conseiller.

### **3. Communications du bureau**

Le bureau a reçu les remerciements de M. Jean-Philippe Egger pour la sympathie témoignée lors du décès de son père, M. Raymond Egger.

Le bureau a également reçu des remerciements de M. Jean-Daniel Aubert, fleuri pour son anniversaire.

### **4. Préavis No 17/13 – Préavis d'intention relatif à l'étude d'un projet de fusion entre les communes d'Aubonne, Bougy-Villars, Montherod et Saubraz**

M. le Syndic Luc-Etienne Rossier donne lecture du préavis municipal.

En conclusion, la Municipalité prie les Conseillers de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

1. prend acte de l'intention de la Municipalité de procéder à l'étude d'un projet de fusion entre les communes d'Aubonne, Bougy-Villars, Montherod et Saubraz;
2. encourage et soutient la Municipalité dans cette démarche.

Cet objet est transmis à une commission de cinq membres désignée par le bureau, soit :

MM. et Mmes Jean-Daniel Aubert, Nicolas Rosat, Denise Imesch, Catherine Zweifel, Valérie André.  
Suppléants : Mme Sandra Linder et M. Philippe Creteigny.

M. Alexandre Liardet demande pourquoi Allaman n'a pas été inclus dans cette démarche. M. le Syndic signale que des contacts ont été pris entre autres avec ce village; les esprits n'y sont pas encore mûrs, mais tout reste ouvert.

Le président rappelle que chacun peut adresser par écrit ses observations à la commission.

### **5. Préavis No 1/14 – Adhésion à la nouvelle association régionale touristique du district de Morges**

Mme la Municipale Gisèle Burnet donne lecture du préavis municipal.

En conclusion, la Municipalité relève que la réorganisation du tourisme proposée est une opportunité pour le district de clarifier, coordonner et simplifier les structures actuelles, de renforcer son identité régionale et d'offrir des perspectives de développement d'une économie locale, notamment dans le tourisme rural.

Seule une démarche commune basée sur une association régionale soutenue par l'ensemble des communes de notre district peut offrir à notre région de réelles perspectives de développement dans le domaine du tourisme.

La Municipalité prie les Conseillers de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

- autorise la Municipalité à adhérer à la nouvelle association régionale touristique du district de Morges.

Cet objet est transmis à une commission de cinq membres désignée par le bureau et admise par les Conseillers, soit :

Mmes et MM. Evelyne Lenoble, Marcel Schwab, Daniel Favre, Anaïs Piguet, Sébastien Hirschi.  
Suppléantes : Mmes Véronique Bezençon et Marie-Christine Saxer Studer.

Mme la Municipale Burnet explique à M. Thomas Buchanan qu'une formule "stop and go" est la possibilité de monter ou descendre d'un bus à chaque arrêt d'un circuit touristique. Un tel projet est prêt à démarrer dans la région.

Le président rappelle que chacun peut adresser par écrit ses observations à la commission.

## **6. Préavis No 3/14 – Externalisation de l'infrastructure informatique communale**

M. le Municipal Jean-Christophe de Mestral donne lecture du préavis municipal.

En conclusion, la Municipalité souligne qu'il s'agit d'un premier préavis entièrement dédié à l'informatique communale. Même si une grande partie du préavis est axé sur une augmentation du budget, il lui paraissait important de soumettre cet objet au Conseil, notamment en raison du vœu 2.3 de la CoGest émis lors de l'examen de la gestion et des comptes 2012 de la commune. Il apparaît clairement que nous nous trouvons à un carrefour dans les choix à faire dans ce domaine, en pensant bien entendu au présent, mais bien évidemment à l'avenir de notre commune et l'évolution constante des demandes et des ressources dans ce domaine. La proposition qui est faite va ainsi dans ce sens.

La Municipalité prie les Conseillers de voter le décret suivant :

### Le Conseil communal d'Aubonne

1. autorise la Municipalité à procéder aux travaux tels que présentés et à signer les contrats de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du projet;
2. autorise la Municipalité à entreprendre toutes les démarches utiles à cet effet;
3. accorde à la Municipalité un crédit budgétaire complémentaire de Fr. 25'000.- à porter sur la ligne budgétaire n° 190.3185 "Honoraires et prestations de services" pour l'externalisation des données.

Cet objet est transmis à une commission de cinq membres désignée par le bureau, soit :

MM. Thomas Buchanan, Romain Perrenoud, Nicolas Pulfer, Patrick Schneiter, Patrick Berger.  
Suppléants : MM. Gérard Heimberg et Alexandre Liardet.

Le président rappelle que chacun peut adresser par écrit ses observations à la commission.

## **7. Communications de la Municipalité**

M. le Municipal Michel Crottaz donne le bilan de la réfection du collège du Chêne, qui a bénéficié des conseils avisés de M. Vladimir Mange. Le préavis était de Fr. 627'000.- et le total des dépenses se monte à Fr. 638'000.- moins environ Fr. 30'000.- de subventions.

Malgré une météo 2013 capricieuse, la piscine a enregistré 73'800 entrées (87'000.- en 2003, année record). Les recettes d'entrées se montent à Fr. 167'000.- et le personnel a travaillé 3'900 heures. D'importantes fuites d'eau chaude ont été colmatées. Cette piscine de 40 ans réserve des surprises; elle est à surveiller de près et son budget est difficile à tenir.

Concernant le PGA, les intenses séances de travail avec la commission consultative arrivent bientôt à terme. M. Crottaz remercie cette commission pour l'énorme travail effectué et relève le bon climat qui a régné pendant les séances avec l'urbaniste et la Municipalité. En prélude à la future enquête publique, une soirée d'information est organisée le 6 février prochain. Le dépliant "Aubonn'avenir" distribué à la population, résumant les axes de réflexion de la Municipalité, les grands thèmes du PGA et les contraintes des lois, encourage les Aubonnois à participer à cette séance pour s'informer, s'exprimer et prendre part au débat pour l'avenir de la Commune.

M. le Municipal Eric Muller annonce une taille des marronniers, en février, par un spécialiste qui allègera les couronnes de ces arbres dans la force de l'âge, dont l'auscultation a confirmé la bonne forme.

La Municipalité planche sur un projet de remise à jour de l'ensemble du parc du Chêne, ainsi que des jeux qui ne répondent plus aux normes de sécurité en vigueur.

M. le Syndic Luc-Etienne Rossier signale que le projet de déferrisation de l'eau potable a passé l'enquête publique sans encombre. Les travaux au réservoir de Montillier se dérouleront de mars à août et la mise en service est prévue en octobre, après des vérifications de fonctionnement. Une réflexion reste à faire concernant le nettoyage des conduites et l'entier du réseau devra probablement être rincé. La Commune pourra ensuite obtenir de la part de l'Etat un débit de soutirage au puits de la Reculannaz passant de 1200 à 1500 l/min.

## **8. Questions et vœux**

M. le Syndic répond à M. Marc-Henri Vallon que la Municipalité ne planche pas sur un projet de parking souterrain au Chêne, qui n'est pour l'heure qu'une idée.

Avant de clore la séance à 21h20, le président rappelle la séance de présentation du PGA le 6 février prochain et compte sur une participation massive des Conseillers à cette étape importante pour le développement d'Aubonne. La prochaine séance aura lieu le 18 février 2014.

### **Au nom du Conseil communal**

**Le président**

**La secrétaire**

Charles Gabella

Rose-Marie Regidor